AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION D'UN MINEUR

Hackathon « VIBE CODING ARENA II »

EuraTechnologies

5 et 6 décembre 2026

Le présent document encadre la participation des mineurs au hackathon organisé par EuraTechnologies et précise les conditions applicables selon son âge. Il doit être complété et signé par le ou les titulaires de l'autorité parentale, puis retourné en amont à vca@euratechnologies.com (objet : « Autorisation parentale & pièce jointe pour Vibe Coding Arena II »), ou présenté le jour de l'événement. Sans ce document dûment complété et signé, l'accès à l'événement pourra être refusé.

1. Identification du mineur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Âge révolu au 5 décembre 2026 :

Adresse :

2. Identification du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Email :

☐ Agissant en qualité de titulaire unique de l'autorité parentale

☐ Agissant conjointement avec :

Nom / Prénom du second parent :

Coordonnées :

Contact d'urgence, distinct du signataire, à joindre pendant l'événement si le ou les titulaires de l'autorité parentale ne sont pas joignables :

Nom / Prénom :

Lien avec le mineur :

Téléphone :

J'informe la personne désignée que ses coordonnées sont communiquées à EuraTechnologies, qui ne les utilise que pour la joindre en cas d'urgence pendant l'événement et les conserve avec la présente autorisation.

3. Autorisation de participation

Autorise expressément le mineur susvisé à participer au hackathon :

« VIBE CODING ARENA II », organisé par la SEM EuraTechnologies, les **5 et 6 décembre 2026**, dans ses locaux situés à Lille, 165 avenue de Bretagne.

Je déclare :

- avoir pris connaissance du règlement de l'événement et l'accepter sans réserve ;
- autoriser la participation du mineur dans les conditions prévues par ce règlement ;
- assumer, en ma qualité de titulaire de l'autorité parentale, l'entière responsabilité de cette participation.

4. Conditions de participation selon l'âge
Je coche le cas correspondant à l'âge du mineur au 5 décembre 2026 :

☐ Mineur âgé de 16 ou 17 ans : peut participer de manière autonome, sous la responsabilité du ou des titulaires de l'autorité parentale.

☐ Mineur âgé de moins de 16 ans : ne peut participer qu'en présence physique et continue d'un titulaire de l'autorité parentale, présent sur le site pendant toute la durée de l'événement.

Pour un mineur de moins de 16 ans, adulte assurant la présence continue sur place :
Nom / Prénom :
Lien avec le mineur :
Téléphone :

5. Présence de nuit sur le site
L'événement se déroule en continu du samedi 5 décembre 2026 à 09h00 au dimanche 6 décembre 2026 à 17h00, nuit comprise. Des espaces de repos sont mis à disposition, mais l'organisateur

n'assure ni hébergement, ni surveillance nocturne individuelle.

☐ J'autorise le mineur à demeurer sur le site pendant la nuit du 5 au 6 décembre 2026, sous mon entière responsabilité.

☐ Je n'autorise pas la présence de nuit ; je m'engage à organiser le départ et la prise en charge du mineur en dehors des heures de nuit.

Pour un mineur de moins de 16 ans, la présence de nuit n'est possible qu'en présence continue de l'adulte mentionné à la section 4.

6. Responsabilité et organisation pratique

Je reconnais expressément que :

- la participation du mineur s'effectue sous ma responsabilité ;
- l'organisateur n'assure ni garde individuelle, ni surveillance continue, ni hébergement ;
- j'assure l'organisation des déplacements, horaires et conditions de présence du mineur pendant toute la durée de l'événement ;
- je m'engage à être joignable à tout moment pendant la manifestation et, pour un mineur de moins de 16 ans, à assurer la présence physique continue prévue à la section 4.

7. Autorisation relative au droit à l'image

Conformément à l'article 9 du Code civil et aux articles 371-1 et 372-1 du Code civil, le droit à l'image du mineur relève de l'exercice de l'autorité parentale.

☐ **J'autorise**

☐ **Je n'autorise pas**

la captation, la reproduction et la diffusion de l'image, de la voix et du nom du mineur, dans le cadre exclusif de la communication et de la promotion de l'événement et des activités d'EuraTechnologies, sur tout support, pour une durée maximale de 12 mois.

Je reconnais que :

- cette autorisation est gratuite, spécifique et limitée à cet usage ;
- elle peut être retirée à tout moment, sans effet rétroactif.

8. Données personnelles

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- les données personnelles du mineur sont traitées par EuraTechnologies pour les besoins de l'organisation de l'événement ;

- ces traitements reposent sur l'exécution du règlement et, le cas échéant, sur l'intérêt légitime de l'organisateur ;
- le mineur (et ses représentants légaux) disposent des droits d'accès, rectification, effacement et limitation.

Base légale :

- pour un mineur de 16 ans et plus : l'exécution du règlement et l'intérêt légitime de l'organisateur ;
- pour un mineur de moins de 16 ans : le consentement du titulaire de l'autorité parentale (article 8 du RGPD et article 45 de la loi Informatique et Libertés).

☐ Pour un mineur de moins de 16 ans : je consens, en qualité de titulaire de l'autorité parentale, au traitement des données personnelles de mon enfant pour les finalités décrites ci-dessus.

Durée de conservation : 12 mois après l'événement, sauf obligation légale de conservation plus longue.

Le mineur et ses représentants légaux disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, exerçables à vca@euratechnologies.com. Ils disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

9. Dotations – Perception des prix

En cas d'attribution d'un prix au mineur ou à une équipe dont il est membre :

- j'accepte que toute somme due au mineur soit versée :
  - soit entre mes mains en qualité de représentant légal,
  - soit selon toute modalité conforme à la réglementation applicable ;
- je reconnais que la gestion et l'utilisation des sommes perçues relèvent de ma responsabilité.

10. Déclaration

Je certifie :

- être titulaire de l'autorité parentale sur le mineur désigné ;
- que les informations communiquées sont exactes ;
- que la présente autorisation est donnée librement, spécifiquement et en connaissance de cause.
- pour un mineur de moins de 16 ans, assurer la présence physique continue requise ;

Fait à :

Le :

Signature du (des) représentant(s) légal(aux) :

(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

11. Pièces à joindre

- copie d'un justificatif d'identité du ou des représentant(s) légal(aux)
- copie d'un justificatif d'identité du mineur ;
- (le cas échéant) tout document justifiant de l'exercice exclusif de l'autorité parentale